

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ DU PATRIMOINE ET DE TOPONYMIE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2025

Réunion ordinaire du comité du patrimoine et de toponymie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 14 janvier 2025 à 17 h, en présentiel dans la salle Jean-Guy Senécal de l'Hôtel de Ville, à laquelle sont présents :

- ❖ Gaston Meilleur, conseiller municipal et président
- ❖ Marc-Antoine Robert, vice-président
- ❖ Alain St-Pierre (auditeur en vidéoconférence)
- ❖ André Roy
- ❖ Elizabeth Lamoureux

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

- ❖ Noé Bünzli, chargé de projet en urbanisme
Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- ❖ Alejandra Guevara, conseillère professionnelle en urbanisme
Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- ❖ Jean-François Lacerte, personne-ressource

CPT-25011401 ACCEPTATION ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 14 janvier 2025 soit accepté, tel que rédigé.

CPT-25011402 ACCEPTATION ACCEPTATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE le compte-rendu de la réunion ordinaire du 15 octobre 2024 soit accepté, tel que rédigé.

CPT-25011403 RECOMMANDATION TOPONYMIE ABÉNAKISE — IDENTIFICATION DE LIEUX SANS TOPONYME OU DE LIEUX POUVANT ÊTRE RENOMMÉS

À la demande du conseil, le comité identifie des lieux sans toponyme ou avec des toponymes peu significatifs qui pourraient être renommés par un toponyme abénakis.

Les discussions portent sur les sujets suivants :

Commentaires généraux

En considérant les habitudes abénakises de déplacement par les cours d'eau et la pratique du voyage pour faire des échanges, Marc-Antoine Robert propose qu'un toponyme abénakis serve à désigner un lieu à proximité de la rivière ou un lieu d'échange, comme un marché public. Il s'interroge également sur la possibilité et la pertinence de renommer les salles des bâtiments municipaux afin de leur attribuer des noms significatifs.

Elizabeth Lamoureux remarque que Philippe Charland a mentionné, lors de sa présentation du 12 décembre 2024, que des objets autochtones ont été trouvés à proximité de la rue Fontainebleau. Elle note ainsi que nommer un lieu près de cette rue permettrait de rappeler cette découverte.

Gaston Meilleure appuie le commentaire de Marc-Antoine Robert sur le fait qu'un endroit proche de la rivière serait pertinent pour faire un lien avec l'histoire abénakise.

Boisés existants et parc linéaire projeté dans le secteur urbain du chemin de la Montagne :

André Roy propose que les boisés du secteur urbain du chemin de la Montagne ou le parc linéaire prévu pour les relier pourraient avoir un toponyme abénakis. Gaston Meilleur remarque que la proximité avec la montagne est effectivement intéressante.

Le SATE rappelle que le comité a déjà discuté la possibilité de nommer les boisés situés dans le secteur urbain du chemin de la Montagne en l'honneur de Monique Lecours. En effet, la proximité avec les terres agricoles et la montagne fait écho à son implication à la fois dans les mouvements de conservation et dans l'avancement des pratiques agricoles.

Le SATE remarque par ailleurs que la programmation des parcs et espaces verts du secteur reste incertaine. Ainsi, il n'a pas encore été déterminé si les deux boisés existants et le parc linéaire formeront un tout (un seul toponyme) ou si plusieurs parties seront identifiées séparément (plusieurs toponymes). Cette discussion et réflexion devra avoir lieu au conseil avant que le comité puisse avancer sur ces réflexions.

Milieu humide et sentier multifonctionnel dans le développement *Jardins Panoramiques*

Le SATE présente un des rares milieux sans toponyme identifiés lors du repérage, soit le milieu humide à proximité du développement « Jardins Panoramiques », entre la rue des Vétérans et la limite municipale d'Otterburn Park. Néanmoins, le comité considère que, au regard des informations disponibles, le lieu n'est pas suffisamment significatif.

Place du Quai

Puisque les cours d'eau représentaient le principal moyen de déplacement des populations autochtones, les membres trouvent intéressante l'idée de désigner la « Place du Quai » par un toponyme abénakis. La proximité avec l'église et la vue sur l'église de Belœil soulève cependant certaines questions symboliques en lien avec la relation parfois tendue entre l'Église et les peuples autochtones.

Érablière à proximité de la Maison autochtone

Le boisé qui se trouve derrière la Maison autochtone présente un caractère symbolique fort et appartient à la municipalité, ce qui en fait un candidat intéressant pour un toponyme abénakis, d'autant que la désignation actuellement identifiée au plan des parcs et espaces verts est « Érablière de la maison des cultures amérindiennes ». Ce faisant, bien que le comité soit conscient que certains enjeux politiques entourent ce lieu, il invite le conseil à le considérer.

Conclusion

CONSIDÉRANT les informations présentées par Philippe Charland, détenteur d'un doctorat en géographie et expert de la toponymie et de la langue abénakise, lors d'un atelier de formation tenu le 12 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE, au moment de la colonisation européenne, la nation abénakise habitait vraisemblablement un très large territoire qui incluait notamment ce qui correspond aujourd'hui à Mont-Saint-Hilaire;

CONSIDÉRANT QUE la nation abénakise occupait ce territoire de manière semi-nomade et a laissé peu de traces archéologiques;

CONSIDÉRANT QUE l'occupation semi-nomade par les nations autochtones s'appuyait principalement sur les cours d'eau, notamment à des fins d'échanges et de déplacements selon les saisons;

CONSIDÉRANT les enjeux politiques, sociaux et territoriaux inhérents à toute démarche visant à établir un toponyme abénakis sur le territoire de Mont-Saint-Hilaire;

Il est unanimement recommandé au conseil municipal

QUE celui-ci considère de nommer ou renommer, dans le cadre de sa démarche visant à établir un ou plusieurs toponymes abénakis sur le territoire de Mont-Saint-Hilaire, l'un ou l'ensemble des lieux suivants :

- 1) Les boisés existants et/ou le parc projeté dans le secteur urbain du chemin de la Montagne;
- 2) La « Place du Quai »;
- 3) Le boisé d'érables situés à proximité de la Maison autochtone.

CPT-25011407 ACCEPTATION LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

L'assemblée est levée à 18 h 55.

Noé Bünzli, secrétaire

Gaston Meilleur, président